

**Motion présentée par la commune de Bures-sur-Yvette
dans le cadre des débats publics sur le réseau de transport du Grand Paris
dans le secteur Nord-Ouest Essonne**

Considérant l'organisation de deux débats publics consacrés aux projets de métro automatique en rocade – Arc express porté par la Région Ile de France et la Double Boucle du Grand Paris portée par l'Etat – se déroulant simultanément du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011,

Considérant que la commune de Bures-sur-Yvette réaffirme son attachement au cadre de vie offert par le Plateau de Saclay et ses vallées, à la vocation agricole d'une partie importante du Plateau et rappelle sa volonté de conserver cette ceinture verte au-delà de la première couronne parisienne,

Considérant que la commune de Bures-sur-Yvette, au même titre que les autres collectivités locales, doit affirmer une position forte et argumentée afin de peser efficacement sur les décisions qui vont être prises par l'Etat et la Région Ile de France, décisions qui engageront les 15 à 20 prochaines années, et qui impacteront considérablement la vie quotidienne de nos concitoyens,

Considérant que la priorité doit être donnée aux transports « Domicile-travail » très largement prioritaires dans la demande de transports.

Considérant le constat d'une très nette détérioration de l'offre de transports et de liaisons viaires avec Paris,

Considérant l'urgence d'une remise à niveau des transports et du désenclavement du Nord Ouest Essonne, l'incompréhension de nos concitoyens pour lesquels les projets proposés par l'Etat ne peuvent répondre dans l'immédiat à leurs difficultés de se déplacer,

Considérant l'absence de synchronisation entre la mise œuvre du Cluster du Plateau de Saclay et la réalisation des projets de transports structurants de l'Etat et la Région,

La commune de Bures-sur Yvette rappelle que l'amélioration des transports collectifs constitue une urgence pour les Franciliens et qu'ainsi, c'est dans ce contexte que les deux débats publics sur Arc Express et la Double Boucle doivent être appréhendés,

La commune de Bures-sur-Yvette demande que sans attendre la réalisation des projets de l'Etat, des moyens soient débloqués en urgence pour améliorer ou réaliser les lignes de transports suivantes :

1) Modernisation de la ligne B sud du RER

La commune de Bures-sur-Yvette :

- **souligne** que la ligne B transporte 242 000 voyageurs par jour (hors gare du Nord),
- **rappelle** que la ligne B atteint des niveaux d'irrégularité très élevés (22% contre 12% pour le C, 15% pour le D) et que ces taux se dégradent chaque année du fait des hausses de fréquentation (de 4% à 5% par an).
- **constate** que la situation actuelle résulte de 30 ans de sous investissement de l'Etat qui était seul maître à bord jusqu'en 2006 et que si depuis lors, le Conseil régional s'est mobilisé, il doit faire face à des demandes considérables, et donc concurrentes, dans toute la Région Ile de France.

- **demande** que la remise à niveau des infrastructures et l'amélioration de l'offre de service de la ligne B Sud soit une priorité absolue pour l'Etat, la Région Ile de France et les grands opérateurs que sont la SNCF, RFF et la RATP.

- **regrette** que le plan de mobilisation pour les transports en Ile de France adopté en 2009 par la Région ne prévoient pas d'investissements sur le barreau sud du RER B.

- **demande** que le « Plan de mobilisation pour les transports » soit complété sans attendre par un « plan de rattrapage et de modernisation de la ligne RER B Sud » afin de répondre véritablement à l'urgence de la situation dégradée de milliers de voyageurs essonnais.

2) La commune de Bures-sur-Yvette demande que des aires de stockage de voitures avec des liaisons de rabattements de qualité soient créées pour les usagers des communes distantes des lignes de transports structurantes.

3) **Désenclavement Vaire du Plateau de Saclay**

La commune de Bures-sur-Yvette demande la réalisation d'une alternative à la voiture sur la route directe Paris Saclay qu'est la RN118 en y aménageant une voie dédiée pour les bus.

4) **Transports en commun en site propre Est/Ouest**

La commune de Bures-sur-Yvette juge indispensable de voir se réaliser les liaisons structurantes et à haut niveau de services suivantes : le prolongement du TCSP Massy / Polytechnique en direction de Saclay / Saint Quentin d'une part et vers Orly d'autre part ainsi que le rabattement vers Massy par transports en commun en sites propres depuis le pôle des Ulis / Courtaboeuf via l'A10.

5) **L'aménagement de liaisons Plateau / Vallée**

La commune de Bures-sur-Yvette rappelle que l'accès au plateau est très difficile à partir de la vallée. Seules des petites routes à faible capacité permettent de rejoindre le Plateau.

L'installation progressive de Centres d'Enseignement et de Recherche nécessite la réalisation de moyens de transports efficaces et rapides pour relier les vallées au Plateau.

La commune de Bures-sur-Yvette demande à l'Etat et à tous ses partenaires la prise en compte de ces demandes prioritaires pour les habitants des vallées ; elles sont indispensables pour initier le développement économique harmonieux du Plateau de Saclay.

Motion votée à l'unanimité lors du conseil municipal du 15 décembre 2010.